

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
Le 23 juin 2023 Le 3 juillet 2023 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :

Le 7 juillet 2023 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, BENKHADDA, COLLET,
 DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET, RAINE, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, RICHET, SAINT-
 MARTIN, SIMON.

Présents : 21

Votants : 25

Absents :

Madame LEFEVRE (excusée pouvoir à M.VIDEAU)
 Madame LOUBET
 Madame SANNIER (excusée pouvoir à O.SAINT MARTIN)
 Monsieur BRUNEAU (excusé pouvoir à G. LE MASSON)
 Monsieur DEGUSSEAU
 Monsieur MORTREUX (excusée pouvoir à JM.LESUEUR)

Grégory LE MASSON a été élu secrétaire

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONTRAT DE TERRITOIRE 2022 – 2026,
 AVEC LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS.**

Patrick LECAPLAIN, Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle d'aides aux territoires 2022-2026 du Département du Calvados, les EPCI et les communs pôles de centralité (*pôles principaux ou intermédiaires*) sont éligibles au contrat de territoire.

Le contrat départemental de territoire 2022-2026 est signé entre le Département et chaque maître d'ouvrage éligible. Il permet de bénéficier d'aides en investissement sur des projets à réaliser et correspondant aux enjeux identifiés sur le territoire.

CONSIDÉRANT la transmission aux membres du Conseil municipal du modèle de contrat de territoire 2022-2026 à intervenir avec le Département.

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20230703-20230403-DE
 Date de télétransmission : 11/07/2023
 Date de réception préfecture : 11/07/2023

.../...

.../...

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer le contrat départemental de territoire 2022-2026 ainsi que tout autre document nécessaire à l'application de la présente délibération,
- ✚ **SOLLICITE** une aide financière du Conseil Départemental pour l'extension du local périscolaire.

Adopté à l'unanimité

.../...

Date de publication : le **7 juillet 2023**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **7 juillet 2023**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20230703-20230403-DE
Date de télétransmission : 11/07/2023
Date de réception préfecture : 11/07/2023